

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 JANVIER 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 13 janvier 2014 à 19 h 54, au lieu ordinaire, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

### Présences :

Les conseillers MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Rénaud Gabriele, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant quorum sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Absence motivée :

La conseillère M<sup>me</sup> Céline Chartier.

### Sont également présents :

La directrice générale M<sup>me</sup> Manon Bernard ainsi que le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de la séance.

### **14-01-001 Adoption de l'ordre du jour**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 13 janvier 2014 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Avis de motion / Règlement n° 1673 / Participation financière de la Ville / Entente de collaboration avec le MTQ / Nouveau pont d'étagement et élargissement de l'avenue Saint-Charles / Abrogation du Règlement d'emprunt n° 1661
3. MRC de Vaudreuil-Soulanges / Compétences facultatives / Retrait de la Ville
4. Période de questions
5. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

### **14-01-002 Avis de motion / Règlement n° 1673 / Participation financière de la Ville / Entente de collaboration avec le MTQ / Nouveau pont d'étagement et élargissement de l'avenue Saint-Charles / Abrogation du Règlement d'emprunt n° 1661**

Le conseiller M. Claude Beaudoin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement décrétant une dépense et un emprunt de cinq millions six cent quatre-vingt mille dollars (5 680 000 \$) pour la participation financière de la Ville dans le cadre de l'entente de collaboration n° 201110 avec le ministère des Transports du Québec agissant à titre de gestionnaire de projet de la phase 2 du projet comprenant la construction d'un nouveau pont d'étagement (P-16858N), la reconstruction du pont d'étagement P-13732 par le P-16858S, l'élargissement de la route (avenue Saint-Charles de l'approche nord du pont d'étagement (P-13732) jusqu'au boulevard de la Cité-des-Jeunes) de deux à quatre voies incluant le réaménagement géométrique de cette intersection et autres travaux sur le réseau municipal (avenue Saint-Charles et boulevard de la Cité-des-Jeunes), le tout selon les conditions énoncées dans ladite entente et abrogeant le Règlement d'emprunt n°1661.

**14-01-003 MRC de Vaudreuil-Soulanges / Compétences facultatives / Retrait de la Ville**

CONSIDÉRANT que la Ville de Vaudreuil-Dorion, à titre de membre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, assume une quote-part de 26 % des dépenses de cette dernière;

CONSIDÉRANT que la MRC exerce certaines compétences qui sont, en vertu des lois applicables, obligatoires ainsi que d'autres qui sont facultatives;

CONSIDÉRANT que la Ville juge opportun d'exercer sa faculté de retrait à l'égard de certaines compétences facultatives actuellement exercées par la MRC, notamment en raison du fait qu'elles font double emploi avec des services déjà offerts par la Ville et qu'elles n'offrent aucun avantage à ses citoyens;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville exerce sa faculté de retrait à l'égard des compétences facultatives actuellement exercées par la MRC de Vaudreuil-Soulanges en matière de culture et de géomatique;

QUE soit ratifiée la demande transmise en ce sens à la MRC par le greffier le 8 janvier 2014.

**« ADOPTÉE »**

**14-01-004 Période de questions**

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement aux points à l'ordre du jour.

**14-01-005 Levée de la séance**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU unanimement

QU'à 19 h 56 la séance soit levée.

**« ADOPTÉE »**

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier